

Maître Frédéric PRAS

Avocat au Barreau de LYON

Formation :

Licence de droit des affaires à l'université de PARIS XI et PARIS ASSAS,
DEA en droit économique à PARIS Dauphine.

Domaine de compétence :

Droit des sociétés, droit des affaires, droit immobilier.

Dans le domaine du droit des affaires et droit des sociétés :

- Assure le suivi juridique des sociétés depuis leur constitution jusqu'à leur dissolution amiable ou judiciaire.
- Assure la restructuration du haut de bilan des sociétés par augmentation ou réduction de leur capital social,
- Cession ou acquisition de fonds de commerce,
- Réalise toute opération de fusion ou acquisition de sociétés, apport partiel d'actifs etc..
- Réalise des missions de cession de contrôle de sociétés, depuis la détermination du périmètre de cession, de la présentation du schéma de cession à la négociation avec les prospects potentiels, jusqu'à la rédaction des précontrats ou actes de cession définitifs.

Dans le domaine du droit agricole et droit viticole :

- Constitution de tout type de société agricole de type société civile ou société commerciale et suivi juridique des sociétés depuis leur constitution jusqu'à leur dissolution amiable ou judiciaire.
- Restructuration du haut de bilan des sociétés agricoles par augmentation ou réduction de leur capital social,
- Constitution d'un fond agricole en vue de sa cession : rédaction des actes de cession et formalités consécutives,
- Rédaction de tout type de contrat de prestations lié à l'exploitation d'un fonds agricole,
- Pilotage des opérations de cession de contrôle des domaines agricoles ou viticoles : participation en amont à la détermination du périmètre juridique de cession, participation à la négociation avec le prospect acquéreur en vue de présenter une offre de vente ou d'achat, rédaction de tout type de LOI en adéquation avec le schéma de cession, rédaction du ou des protocoles de cession et des conventions de garantie d'actif et de passif, suivi de la levée progressive des conditions suspensives, rédaction des actes réitératifs de cession, rédaction des engagements de cautionnement éventuels, rédaction de tout type de pacte d'associés si nécessaire, etc.

Exercice professionnel :

De 1991 à 1997 : Avocat salarié au cabinet GUERIN sis à PARIS (75004),

De 1997 à 2001 : Avocat salarié au Cabinet SOFIRAL sis à LYON (69009),

Depuis 2001 : Avocat associé et dirigeant du Cabinet Frédéric PRAS et associés à LYON (69003).

Réalisation professionnelle :

Co-fondateur à la demande du Bâtonnier JOLY du Marché Immobilier des Avocats (MIA) :

Organisation de ce marché au sein de la profession des avocats, création du site et des fonctionnalités, mise en place des outils de vente, des méthodes de vente à destination des avocats, présentation du site à certains Bâtonniers de France...

Actuellement, membre du conseil d'administration du Marché Immobilier des Avocats, référent du Barreau de LYON au sein du Marché Immobilier des Avocats et Trésorier de l'association.